

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No) 24.—	12.—	7.50	
(env. 3 No de la semaine) 12.—	11.—	6.50	
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.25	0.30	0.35
Réclame	0.60	0.60	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

C'est connu... Les Magasins GÉROUDET à Sion

vendent de bonnes marchandises à prix raisonnables et donnent 5% en timbres verts contre paiement comptant

Vente aux enchères

M. André DUC, à Sion, pour l'hoirie de M. le notaire Duc, exposera en vente aux enchères publiques qui seront tenues le dimanche 27 novembre ct., à 14 h., dans la grande salle du Café Industriel, à Sion, les bâtiments suivants:

a) Art. du 9866 et du 9871: En ville, ruelle Garbaccio No. 2, maison de 3 étages et dépendances;

b) Art. 11001, 11002, du 5242 et 5243: En ville, St-Georges parts de maison et dépendances.

Conditions à l'ouverture des enchères.
Pour tous renseignements et traiter, s'adresser au soussigné.
J. ROSSIER, avocat.

Transports en tous genres

Prix modérés
Pierre Castioni Fils
Planta — SION — Téléphone No 245
Se recommande

Boucherie Neuenschwander

Avenue du Mail 17 — GENEVE — Tél. Stand 19,94
expédie par retour du courrier:

Cuisses pour saler et sécher	le kilo frs. 2,20
Devant bœuf	le kilo frs. 1,80, 2.—
Viande désossée pour charcuterie	le kilo frs. 2,20
Cœurs bœuf	» » 1,80
Tétines	» » 0,80

Se recommande.

OCCASION EXTRAORDINAIRE 20 Pianos d'occasions

DE DIVERSES MARQUES
cédés à bas prix
Remis à neuf intérieurement et extérieurement, avec 5 ans de garantie
Facilités de paiements
Grands choix de gramophones et disques
Visitez sans engagement
A. EMCH — Avenue du Kursaal, — MONTREUX

Nouveautés

Gants

de peau classiques,
GANTS de peau fantaisie
GANTS de poils de chameaux
GANTS de soie de fil et de coton,

Les plus beaux BAS

de soie, de fil et de coton
Sœurs Crescentino
SION — Rue de Lausanne — SION

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE

— S. A., A SION —
reçoit des dépôts sur
OBLIGATIONS aux meilleures conditions
CAISSE D'EPARGNE 4 1/4%
(Autorisée par l'Etat et aux bénéfices de garanties spéciales, versements depuis 5 fr)
COMPTES-COURANTS 3 1/2%
A VUE
PRETS, CHANGE
La Direction

Machines à écrire

Underwood, neuves, Underwood d'occasion et autres systèmes, depuis 180 frs. Rubans, papier carbon Perless, le meilleur et le plus économique.
H. HALLENBARTE, SION

EAU-DE-VIE d'HERBES
à fr. 1,30
Eau-de-vie de poires à 1,50
Eau-de-vie de prunes 2,80
Eau-de-vie de lié 2,20
Envoi depuis 5 litres contre remboursement.
Jean SCHWARZ & Cie
stillerie — AARAU 28

Scories Thomas Foin Paille

Tourteaux, farines et issues
Vagons et détail
GUSTAVE DUBUIS, SION
Téléphone 140

J'offre Viande de chèvre
extra fraîche, jeunes bêtes, pièces entières, env. 15 kilos à fr. 1,80 le kg. 10 kg. à fr. 1,90, 5 kg. à fr. 2.—
Envoi par poste
Giuseppe SPECIALI, Négt.
Vergelatto (Tessin)

Un
Grand Souci
de moins lorsque vous aurez fait dresser votre inventaire-Bilan par la

Fiduciaire Romande
Ed. Dupuis, Marigny
Avenue Gare
Tél. 136

Suis acheteur de
Vieux timbres postes
sur enveloppes et séparément.
A. Kilchherr, Metzgergasse 35
BERNE.

Guano de Poissons
En vente chez:
GUSTAVE DUBUIS, SION
Téléphone 140

Foin-Paille
Scories Thomas
offre la Fédération
Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion: Téléphone 13.
J'expédie bon et vieux
Fromage mi-gras
Colis de 5 kg. Fr. 2,40
» 10 » » 2,30
» 15 » » 2,20
Se recommande
JOS. WOLF, COIRE
Käseversand Tél. 6,36

Café de malt Kathreiner Kneipp

la santé de la famille. 80 cts. le paquet d'un 1/2 kg.

A LOUER
2 chambres meublées
avec chauffage central. S'adresser aux Annonces-Suissees S. A. Sion.

Pour la
saison d'été
on cherche la gérance d'un petit magasin de montagne.
S'adresser par écrit au bureau du journal sous lettres GF

N'OUBLIEZ PAS QUE...
quelques négociants peu scrupuleux faisant passer pour l'apéritif de marque « **DIABLE-RETS** » un bitter de qualité inférieure, c'est dans votre intérêt d'exiger « **UN DIABLE-RETS** » au lieu de demander un « Bitter ». Vous vous éviterez le risque d'être trompé.

Achetez la machine
« **Helvétia** »
Seule marque suisse



Petits paiements mensuels
Seulement fr. 20 par mois
Demandez nouveaux prix
réduits avec catalogue
gratuit No 39
Fabr. suisse mach. à coudre
S. A., Lucerne

Magnifique chevelure
obtenue par l'emploi du
véritable

SANG DE BOULEAU

En six mois 2000 attestations élogieuses et commandes sup.
Grande bouteille Frs. 3,75
Crème de Sang de Bouleau pr. le cuir chevelu sec fr. 3.— et 5.—
Shampoo de bouleau, le meilleur cts. 30
Savon de toilette à l'arnica Frs. 1,20
Dans les pharmacies, drogueries mag. de coiffeurs et à la Centrale des Herbes des Alpes, au St-Gothard, Faido.
Demandez: SANG de Bouleau

Bonne qualité et Prix avantageux
Voilà ce qu'on peut dire des Meubles de la
Fabrique J. Iten
Tél. 125 et 381 — SION — Tél. 125 et 381

La ménagère avisée prépare elle-même son mélange de café. 4/5 de café de malt Kathreiner Kneipp et 1/5 de café colonial donnent une boisson irréprochable convenant à tout le monde.
Kathreiner Kneipp: 80 cts. le paquet d'un 1/2 kg.

Crédit Sierrois

SIERRE ET MONTANA

Capital-Actions Fr. 1,000,000.—
Fonds de réserve » 235,000.—

Nous payons actuellement:
3 1/2% sur compte-courant disponible à vue.
sur carnet d'épargne, autorisé par l'Etat du Valais et au bénéfice de **4 1/4%** garanties spéciales.
5 1/4% sur certificats de dépôt à trois ans ou cinq ans,
et traitons toutes autres opérations aux meilleures conditions

Au poupon faut le biberon
Au cheval un bon picotin d'avoine
Au poisson frit un jaune citron
Et les « **Bouts Tigres** »... à mon péritoine
* S. R. Emil Giger, Fabr. de Glg. Gontenschwil (Arg.)



Dans votre intérêt et dans celui d'autrui, propagez la bonne lecture:

„Le Petit Secret“

En vente dans les librairies Mussler, Pfefferli et Imhof. Dépôt: Imprimerie Gessler.

ALBUM OFFICIEL

DE LA

FÊTE DES VIGNERONS

offert en prime à nos abonnés au prix de fr. 2.50 au lieu de fr. 5.—
En vente au bureau du journal ou expédié contre remboursement

Grand Conseil

SEANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 1927
Présidence de M. Barman, vice-président

LES ROUTES DE MONTAGNE

MM. Haegler et Ischier rapportent. Le projet de décret de la route Lourtier-Fionnay est adopté. Elle se divise en trois tronçons, le premier construit coûtera 91,000 francs, le deuxième, en construction 52,000 francs et le troisième qui n'est pas commencé 137,000 soit au total 280,000 francs. L'Etat contribue aux frais par une subvention de 35%, l'artère est classée dans les routes communales de 2e classe.

Route Revereilaz-Torgon

Le coût estimatif est de 74,000 fr. Cette route rentre dans les routes communales de 2e classe.

On passe ensuite aux routes à construire. Vu les nombreuses demandes, la commission voudrait savoir si l'Etat a prévu toutes les dépenses. M. Troillet répond oui, car les projets sont loin d'épuiser les ressources mises à sa disposition. On peut donc marcher de l'avant sans aucune crainte. Il faudrait arriver à une solution rapide pour commencer les travaux le plus vite possible.

M. Fama, président de la commission est d'accord avec le Conseil d'Etat pour voter ces objets en premiers et seconds débats durant la présente session, mais dans deux séances distinctes. L'assemblée se prononce dans ce sens.

Route de Stalden à Saas-Fée et de Saas-Grund à Almagel

Cette route reviendra à 1,250,000 francs, suivant les plans et devis dressés par le bureau Rothpletz à Berne. C'est sans doute la plus importante: 22 km. et la plus coûteuse. Le Conseil fédéral lui témoigne une grande sollicitude puisque M. Schulthess a tenu à la visiter en personne.

Le tracé est parallèle au chemin muletier. On se demande si le pont sera assez solide pour supporter les camions, des études d'un spécialiste qui réserve pourtant son dernier jugement, on en conclut par l'affirmative.

La commission recommande chaudement le projet, en dépit de son prix considérable.

D'ailleurs, les dépenses furent bien diminuées, quand on songe qu'elles étaient fixées à plus de 3 millions dans le premier projet. Puis surtout, cette artère qui est située dans un site des plus pittoresques mérite qu'on s'y intéresse de manière toute particulière. L'entrée en matière est votée sans aucune objection.

Un article 2 bis proposé par la commission est adopté; la route aura une largeur de 3 m. 50 et une pente maximale de 9%. L'Etat contribuera aux frais de construction par une subvention de 45%. La route est classée dans les routes communales de 1re classe.

Les travaux devront être achevés dans une période de 6 ans et les subsides cantonaux seront versés par des annuités de cent mille francs au maximum.

Le projet de décret est voté en 1ers débats.

Route Bramois-St-Martin

La longueur de l'artère Bramois-St-Martin est de 15 km. 600 et celle des embranchements sur Nax et Vernaniège de 3 km. 200 soit au total 18 km. 800. Le coût approximatif est de 700,000 frs. La population réclame cette route depuis 1922 et la commission juge bon de répondre à son désir légitime.

Les communes de la rive droite de la Borgne voudraient qu'on autorisât une largeur de la chaussée de 4 m. au lieu de 3 m. 50. Mais la commission, par souci d'égalité et pour ne pas modifier le budget, propose de maintenir le chiffre du décret. Accepté.

L'Etat contribue aux frais par une subvention de 45%. Pour l'entretien, la route rentre dans les routes communales de 1re classe, La Commission ne peut répondre aux sollicitations des habitants de la rive droite de la Borgne qui voudraient une réduction du terme de construction et des annuités plus élevées. L'Assemblée vote en premiers débats le projet tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

La route cantonale

M. Lucien Lathion développe ses considérations sur l'élargissement de la route cantonale à l'intérieur du Bourg de Sierre. Le coût de ces travaux s'élèvera à 90,000 frs. L'Etat payera la 50%, les annuités maximales seront de 12,000 frs., les travaux seront terminés en 4 ans.

Les procédures spéciales

MM. Crittin et Roth rapportent. Cet objet qui a déjà été présenté au peuple il y a un an ne soulève pas d'objections.

Pétitions

MM. Défayes et Lauviner rapportent. La Commission propose d'accorder la naturalisation valaisanne à M. Paul Frik.

M. Pouget souligne que cette personne n'a jamais été domiciliée en Valais; or, la loi de 1848 exige un stage d'au moins 5 ans dans le canton. Il faudrait savoir si l'on veut ou non s'y conformer.

M. le Conseiller d'Etat Kuntschen signale deux précédents et demande à la Haute Assemblée de se montrer accueillante. Ce n'est pas l'avis de M. Crittin qui voudrait plus de sévérité dans les demandes d'admission. Il expose une motion: le renvoi pour se prononcer sur la question de principe. Elle est acceptée.

On accorde les naturalisations à Mme Mrie Lusy, MM. Viglino Hermann (Martigny-B.), Travaglino (Martigny-Combes).

Une demande de réhabilitation de D. Théodule (Nendaz), est acceptée.

Mme Jacquemin, veuve d'un caporal de gendarmerie, décédée des suites d'une pleurésie contractée au service et à la veille de prendre sa retraite, réclame la jouissance d'une pension s'élevant à fr. 225 par jour. La Commission ne voulant pas créer un précédent, propose de laisser la pension à 1 fr.

M. Gaillard s'étonne que cette pétition n'ait pas obtenu un meilleur résultat: cette veuve aurait touché 4 francs 50 par jour si son mari était mort quelques mois plus tard, il a versé son argent durant 23 ans et demi et l'on ne peut en tenir compte.

MM. Haegler et Dellberg proposent avec M. Gaillard qu'on alloue 2 fr. à Mme Jacquemin.

M. Dellberg demande, en outre, qu'on envisage la fusion des caisses de retraite afin de parer aux criantes injustices qui découlent de la loi.

M. le Conseiller d'Etat Kuntschen est d'accord de reviser la loi si on la trouve injuste. Mais pour lui, la plaignante n'est pas au bénéfice de la caisse de retraite, on lui a fait un cadeau en lui offrant 1 fr. par jour; si l'on augmente cette somme, on ouvrira la porte à de nombreuses pétitions.

M. Meyer combat cette thèse et parle en faveur de la veuve.

Mais M. Evéquoz estime qu'on ne peut entrer dans ces considérations sentimentales. Il faut s'en tenir à la loi, qu'elle soit bonne ou mauvaise et ne pas s'en écarter. Evidemment, on devra la reviser, mais en attendant on n'a pas le droit de la dédaigner. En outre, c'est le Grand Conseil qui a décidé d'allouer 1 fr. à la veuve Jacquemin si l'on augmente ce chiffre, il faudra en faire autant pour tous les autres cas.

M. Haegler revient à la charge, montrant les particularités de ce cas exceptionnel.

M. Crittin se rallie aux idées de M. Evéquoz. Contrairement à la proposition de la Commission, Mme Jacquemin recevra une allocation de fr. 2 par jour et la loi sur les caisses de gendarmerie sera révisée.

*

SEANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE

Présidence de M. Schröter, président

On continue d'examiner les projets de décrets sur les routes à construire.

Granges-Chermignon

Le devis pour cette route s'élève à 750,000 francs, mais le tracé Lens-Cogne est compris dans ce prix. La longueur de la première est de 13 km. 56, celle de la seconde de 0 km. 37. Les dépenses pour la première année s'élèveront à 125,000 francs. La largeur sera de 4 mètres et la pente maximale de 8%. Cette artère entre pour la construction dans les routes de 1re classe et pour l'entretien dans les routes communales de 1re classe.

Route Viège-Bürchen

La largeur de cette route sera de 3 m. 40 et la pente maximale de 9%, le coût de la construction est fixé à 550,000 frs. Pour l'entretien elle entre dans les routes communales de 1re classe, les travaux devront être achevés dans une période de 5 ans. Les annuités fixées à 60,000 francs au maximum sont réduits à 55,000 frs. sur la proposition des rapporteurs. La commune de Viège construira la route jusqu'à Totenstein et la commune de Bürchen de cet endroit jusqu'à Bürchen. Ce sera à leurs frais. La route Viège-Bürchen comprend 8000 m3 de murs qu'il faudra sans doute détruire en partie.

Route Martigny-Salvan

Le projet de décret présenté par la commune de Salvan rendra de grands services aux agriculteurs, aux vigneron et bûcherons de la région. L'artère qui comprend de trop nombreux lacets comporte une longueur de 7 km. 800 et passe sur un pont en béton armé au-dessus des gorges du Trient. La largeur actuelle est de 3 m. 60 et la pente varie de 7 à 10%. Le coût ascenderait à 730,000, dont 140,000 francs pour le pont. L'ancienne route est impropre à la circulation moderne, la nouvelle artère s'impose donc, elle desservirait quatre stations d'étrangers et donnerait une vie nouvelle à l'hôtellerie en facilitant la circulation automobile. En outre, cette région vinicole en deviendrait plus prospère, grâce aux nouvelles facilités de transport.

Le rapporteur français plaide l'entrée en matière, réfutant par avance les quelques objections qui pourraient naître. Il montre l'insuffisance de la route actuelle, étroite, trop rapide et comportant 37 lacets. En cas de mauvais temps, elle devient impraticable et ne supporte pas une charge supérieure à 250 kgs. On peut donc résolument envisager le nouveau projet.

M. Fournier, président de Vernayaz, lit un discours pour mettre en brèche le projet présenté. La route qu'on se proposerait de construire détournerait davantage encore le trafic de Vernayaz, l'orateur se demande, en outre, comment on la classerait. La commune de Vernayaz ne peut accepter le projet d'autant plus que la route actuelle Vernayaz-Salvan pourrait être réfectionnée pour 80,000 francs. Cela suffirait. Continuant son parallèle entre une route Vernayaz-Salvan et Martigny-Salvan, il montre que la première servirait mieux que la seconde les intérêts agricoles. Il propose de ne pas accepter d'emblée le projet présenté.

Cette intervention de M. Fournier n'étonne pas M. Troillet. Deux délégués de la Confédération, d'accord avec l'autorité cantonale, ont estimé pourtant que le tracé Martigny-Salvan conviendrait mieux aux intérêts de la région que celui de Vernayaz-Salvan. Ce point a donc une grande importance. Le chef du Département de l'Intérieur rappelle à M. Fournier qu'il ne s'agit pas de chercher l'intérêt de Vernayaz mais celui de Salvan, Au surplus, il réfute point par point les ar-

guments de son contradicteur.

M. Coucchepin considère que M. Fournier a jeté la première note discordante dans la monotonie de l'orchestre harmonieux que nous entendons depuis quelque temps, il le déplore à son tour.

M. de Kalbermatten envisage, avant tout, la question d'urgence. Il faut retarder cette exécution si d'autres communes méritent d'avoir avant Salvan un moyen de communication.

M. Troillet le rassure et fait remarquer que la route de Salvan a figuré dans le tableau soumis au peuple.

M. le Dr de Cocatrix estime que la route concerne la commune de Salvan et que le district de St-Maurice dont il est préfet n'a pas à s'en occuper, même s'il n'envisage pas le nouveau projet de gâté de cœur.

M. Pitteloud essaie de tirer la conclusion des débats, il estime qu'il faut s'en tenir à la manière de voir des experts fédéraux.

M. Fournier revient à la charge en faisant la proposition formelle de repousser l'entrée en matière.

M. Haegler fait la proposition contraire qui l'emporte à l'unanimité des voix moins une, celle de M. Fournier.

La pente maximale de la route sera de 10%, le coût s'élèvera à 350,000 frs., la subvention de l'Etat est de 45% pour la construction comme pour l'entretien. L'artère est classée dans les routes de 1re classe. Les travaux s'effectueront en 4 ans. Les subsides cantonaux seront versés par des annuités de 60,000 frs. au maximum.

Quant à l'entretien, la commune de Finhaut fait des réserves en alléguant sa situation spéciale puisqu'elle se trouve au-dessus de Salvan et non sur le parcours du tracé prévu. La commission demande au Conseil d'Etat d'en tenir compte.

M. Troillet est d'accord.

M. Gay-Crosier, de Martigny-Combes, voudrait que sa commune ne fût pas intéressée à l'entretien de cette route.

— Ce n'est pas possible, répond le Conseil d'Etat, mais son pourcentage sera fixé très bas. Cette dernière opinion l'emporte.

Projet de budget

MM. Bellwald et Thomas rapportent.

M. Pouget propose d'augmenter de 1000 frs. le chiffre de 3,500 frs. prévu pour l'entretien ordinaire de la route de Ferrex.

M. le Conseiller d'Etat Kuntschen s'y oppose et ce point de vue est admis par l'assemblée.

M. Travalletti demande qu'on introduise un budget un poste de 1000 frs. pour la correction de la route Sion-Vex.

M. Meyer signale sous la rubrique routes communales de 2me classe une erreur: ce n'est pas 150 frs. qu'il faut lire, mais 1500 francs.

M. Salzmatt estime qu'il faudrait voter un crédit de 5,000 frs. pour exhausser le pont sur la route cantonale à Naters.

Cette dernière demande semble prématurée à M. Kuntschen. La proposition Travalletti ne peut être prise en considération, car elle n'a pas été formulée par écrit selon la règle et signée par cinq députés.

La séance est levée à midi.

En marge des Séances

La séance de samedi fut consacrée aux interpellations Dellberg. Le député socialiste prit la parole à plusieurs reprises, obligeant les chroniqueurs à transcrire ses moindres paroles sous peine de rédiger un compte-rendu restreint.

M. Gabbud fit comme ses confrères, il parla de M. Dellberg, en termes bienveillants, car il le méritait: la question sociale qui n'a guère l'oreille de la Haute-Assemblée obtint les faveurs de la Presse.

Mais hélas! M. Gabbud se fit doucement gourmander par les membres de son parti: «Vous allez le mettre en vedette! prenez garde, c'est très ennuyeux...»

Pourtant notre confrère aurait eu de la peine à ne pas mentionner l'exposé socialiste; à part la foire, c'est la seule chose qui sollicite l'attention des députés!

*

Le verre à la main

M. le Dr de Cocatrix qui s'intitule lui-même un orchestre monocorde, a des jolies trouvailles. Voici la dernière que nous transcrivons pour prouver à nos lecteurs que nous ne sommes pas seulement à l'affût des petits travers du prochain, mais aussi de ses bons sentiments.

M. de Cocatrix fait allusion à la générosité proverbiale de M. Jean Gay: cet homme, dit-il, a toujours le verre à la main..., mais c'est pour l'offrir à quelqu'un...

Voilà une phrase qui mérite d'être relatée, elle fait grand honneur à l'esprit de M. de Cocatrix, comme au cœur de M. Jean Gay.

*

Une dame accomplit un miracle

Que M. Evéquoz ne soit pas d'accord avec M. Haegler, c'est un événement prodigieux, mais que M. Crittin soit d'accord avec M. Evéquoz, voilà qui tient du miracle.

Tous les diplomates du monde n'auraient pu accomplir ce tour de force, il fallait qu'une dame s'en mêlât.

En effet, la supplique de Mme Jacquemin fut défendue par M. Haegler et combattue par M. Evéquoz que secondait amicalement M. Crittin.

*

L'argument de M. Fournier

M. Fournier, président de la commune de Vernayaz, prêche pour sa belle paroisse. Il s'oppose à la construction d'une route Mar-

tigny-Salvan qui franchirait les gorges du Trient par un pont et qui déclasserait la route actuelle de Vernayaz-Salvan.

M. Fournier ramasse tous les arguments possibles et finalement en vient à des considérations qui remplissent l'assemblée d'effroi: «Messieurs, ce pont dont on vous parle serait un danger permanent, car de là-haut des enfants pourraient jeter des pierres sur la tête des gens qui se trouveraient en bas et les étrangers ne viendraient plus visiter la région».

M. le Dr de Cocatrix eut toutes les peines du monde à lui représenter qu'il serait moins grave de recevoir un caillou sur le crâne qu'une automobile. M. Fournier continua de brandir ce sabre de bois et manqua se fâcher quand M. Troillet jugea sa frayeur enfantine.

M. Coucchepin, qui doit connaître admirablement bien les ficelles de la politique réduisit à sa juste expression le discours de M. Fournier:

— C'était votre devoir, dit-il, de défendre envers et contre tous les intérêts de votre commune; vous avez fait un beau discours, c'est en règle, à présent vous pouvez vous rendre à l'évidence, vous administrés ne devez certainement pas vous en réclamer davantage...

*

Les défenseurs de la nouvelle artère dépeignirent l'ancienne sous les aspects les plus repoussants: c'est, dirent-ils, un méchant chemin aux tournants brusques, d'une largeur dérisoire et qui devient impraticable durant les mois d'hiver.

Alors, M. Guillaume de Kalbermatten, qui jouit d'une très belle mémoire, rappela à ces Messieurs le temps où ils représentaient la même route sous les couleurs les plus propices afin d'obtenir qu'on la rangeât en première classe, et l'orateur de s'étonner d'un tel revirement.

Il faut être vraiment diplomate et député pour témoigner quelque surprise à cet égard, ce sont des choses si naturelles, en politique...

SUISSE

UNDOUANIER SUISSE BLESSÉ A COUPS DE REVOLVER

Un individu venant de France, sans passeport, voulut franchir de force le poste de douane de Pargouts, aux Brenets. Comme le douanier s'y opposait, l'homme sortit un revolver et par trois fois fit feu sur le fonctionnaire. Voyant que celui-ci était atteint au bras, l'individu en profita pour s'échapper. La police s'est mise à sa poursuite mais n'a jusqu'ici retrouvé aucune trace.

CHEZ LES CONSERVATEURS TESSINOIS

Le comité et le groupe parlementaire du parti conservateur tessinois, réunis à Bellinzona, ont décidé à l'unanimité l'expulsion du parti du conseiller national Ballestra et sa déchéance de toutes les charges publiques qu'il détient du parti.

UN BEAU COUP DE FUSIL

Lundi des chasseurs ont tué dans les montagnes de Verzasoa, (Tessin), un aigle pesant cinq kilos et dont l'envergure dépasse deux mètres.

UN GROS PROCES DE PRESSE

Ensuite d'une campagne de presse menée à Genève, par M. Léon Nicole, contre M. Spahlinger, bactériologue, un procès a été intenté. On réclame 200,000 frs.

SOLEURE VEUT AUSSI AMELIORER SES ROUTES

Le Conseil d'Etat du canton de Soleure soumet au Grand Conseil un projet pour la mise en état des grandes routes cantonales de communication. Les frais sont devisés à 3,370,000 francs, dont 2,850,000 frs. fournis par l'Etat, seraient prélevés sur l'impôt sur les automobiles et la part du canton aux droits de douane sur la benzine. Le reste, 520,000 francs serait fourni par les communes. Les travaux dureraient quatre ans et la dépense serait amortie en huit ans.

Canton du Valais

UN NOUVEL IMPOT SUR LES AUTOMOBILES

(Inf. part.) La commune de Monthey envisage la possibilité de considérer les voitures comme sujettes à l'impôt sur le mobilier. Cette prétention cause un certain émoi dans les milieux sportifs et particulièrement chez les automobilistes. M. Crittin, président de la Section valaisanne du T. C. S., s'occupe de l'affaire et peut-être les autorités renonceroient-elles à cette mesure un peu sévère.

NOUVELLES TAXES POSTALES

Les taxes à l'intérieur du pays, des échantillons de marchandises et des imprimés ordinaires dont au moins 50 envois sont consignés en même temps, avec application du mode d'affranchissement en numéraire (consignation en grandes quantités) sont réduites comme suit:

pour les échantillons de marchandises jusqu'à 50 gr. 5 cts. par envoi;
pour les imprimés jusqu'à 50 gr., 3 cts. par envoi;
pour les imprimés de plus de 50 jusqu'à 100 gr. 5 cts. par envoi.

Les taxes de papiers d'affaires, des échantillons de marchandises et des imprimés à destination de l'étranger sont abaissés à 7½ cts. par échelon de poids de 50 grammes. La taxe minimum des échantillons de mar-

chandises est fixée à 15 centimes.

Ces réductions de taxes entreront en vigueur le 1er janvier 1928.

UN BRIGADIER DE GENDARMERIE PREND SA RETRAITE

M. Constantin, brigadier de gendarmerie depuis plusieurs années de poste à St-Maurice, prend sa retraite à partir du 1er décembre. Il aura passé 35 ans dans notre gendarmerie. C'est un bon et loyal serviteur qui s'en va. Aucun n'était au courant, comme M. Constantin, des lois et règlements en vigueur. Il a laissé les meilleurs souvenirs dans tous les postes où il a passé. Tous les caporaux de sa brigade, dans une démarche qui les honore, ont tenu à lui témoigner leur sympathie avant son départ. M. Constantin se retire à Sion, d'où certainement il gagnera bien souvent son village d'origine. Nos vœux l'accompagnent.

...ET LE SUCCESSEUR EST NOMME

(Inf. part.) Le Conseil d'Etat a appelé M. le caporal Maurice Vaudan, du Boveret à remplacer le brigadier Constantin qui se retire pour raisons de santé. Le corps de gendarmerie unanime se réjouit de cette nomination qui est une juste récompense aux mérites du nouveau brigadier, un homme de dévouement et conscient des devoirs de sa profession. Nous lui souhaitons une heureuse carrière.

AU MOTO-CLUB VALAISAN

Le Comité central du M.C.V. est convoqué pour le jeudi 8 décembre, à 14 heures, au Café de la Planta, à Sion. Présence indispensable. Prière d'être à l'heure.

Le Secrétaire central.

L'ACTIVITE DU TOURING-CLUB

Si le Touring-Club a dû renvoyer par deux fois sa dernière course, il n'en demeure pas moins actif. Malheureusement il suit la loi commune de toutes les sociétés, l'argent lui manque pour accomplir les projets auxquels il songe. Mais le Conseil du Touring-Club, comprenant tout le parti qui pourrait tirer d'un subside la section valaisanne vient de lui en allouer un de 1000 francs. Cette bonne nouvelle qui constitue un encouragement précieux pour tous les membres sera sans doute accueillie avec des transports de joie et décuplera comme par enchantement les forces vitales du groupement.

Le beau geste du Conseil sera apprécié comme il convient et les heureux privilégiés qui en bénéficient sauront lui témoigner toute leur reconnaissance.

STATISTIQUE DES MARCHÉS AU BETAIL

Foire de Sierre, le 21 novembre

	Présentés	Prix
Chevaux	10	200 à 1500
Mulets	70	200 1500
Anes	5	150 300
Taureaux	6	250 400
Bœufs	4	250 800
Vaches	186	300 800
Génisses	110	250 600
Veaux	7	70 150
Moutons	280	15 60
Chèvres	70	30 50
Porcs	120	60 250
Porcelets	280	20 60

Bonne fréquentation de la foire; prix à la hausse, beaucoup de transactions.

Splendeurs d'Automne

(Une de nos abonnées nous adresse cette petite fantaisie sur l'automne que nous avons plaisir à publier et qui répond sans doute aux sentiments de nos lecteurs.)

Ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose de symbolique, de réconfortant aussi dans ces belles journées d'automne que nous avons vécues, qui ont doré d'un chaud et mélancolique reflet le déclin de cette triste année?

Nous n'avons pas eu de printemps, nous n'avons pas eu d'été: l'année a été constamment tourmentée, sillonnée de tempêtes, de rafales, d'ouragans, ou bien plongée dans une sorte de brume humide qui nous cachait perpétuellement le clair sourire du soleil.

Et puis, voici qu'enfin tout s'est apaisé, voici qu'à l'époque où l'on n'a plus le droit d'espérer la venue des beaux jours, à l'époque où il est normal que les feuilles tombent sous un ciel triste, nous avons joui d'un véritable été, tardif peut-être, mais d'autant plus exquis et bienfaisant qu'il était inattendu.

Symbole, ai-je dit? Oui, symbole consolant de la vie qui nous apporte à tous son rayon de soleil et ses joies. Les uns en profitent de bonne heure, au printemps même de leur existence. Les autres ont une vie «de tourments commencée et de peines suivies» et puis un jour vient, où le sentier tortueux, agreste, épineux se redresse, s'élargit, s'agrémenté, se passe de la gâté tendre des fleurs — il est des fleurs en toutes saisons — et fait goûter au voyageur qui ne s'y attendait plus la douceur paisible de vivre.

Que celles et ceux — si nombreux — qui se débattent au milieu des tourments, des déceptions, des luttes et des angoisses de l'existence se consolent. Ils auront à leur tour, c'est la loi consolante de ce monde, leur saison chaude et ensoleillée sous un ciel sans nuage. Ils l'auront, alors que ceux qu'ils trouvaient si heureux quand eux-mêmes n'étaient pas, connaîtront à leur tour les adversités.

Et dites-moi, vous qui souffrez, s'il ne vaut pas mieux que le jour se lève dans la brume pour s'éclaircir vers son déclin, que d'assister à l'aurore délicate d'un jour qui s'assombrit ensuite irrémédiablement? E.

Sans rime ni raison

UNE RÉCLAMATION

Nous recevons, d'un village à proximité du chef-lieu la réclamation suivante que nous aurions scrupule à modifier:
 « A vis aux de parlemen des travaux peulique
 » Pour quoi vous metes pa en sau miction les cravier pour la rote cantonale sen donés lou jour au maima a des prix farbouloz
 » Et ondi maima que le piqueur et a so-sies par derrier. Un groupe de chomeur
 Transmis à qui de droit.

Chronique Locale.

ON CAMBRIOLE

Des cambrioleurs ont pénétré dans les propriétés des familles Bruttin-Barberini, aux Mayens de Sion et au chalet Otto Widmann à Savièse.
 Ils ont emporté de ce dernier endroit des channes, des plateaux en étain et divers objets. En outre, ils ont commis quelques dégâts qui vont sans doute leur coûter cher.

DES VANDALES

(Inf. part.) A plusieurs reprises, des malandrins ont abîmé du matériel au Cinéma Lux, entre autres des affiches exposées sur les murs du bâtiment en question. Ces affiches, représentant une certaine valeur, sont placées sous la sauvegarde du public. Leur détérioration constitue une perte pour la direction du cinéma. Ces manifestations malveillantes doivent être sévèrement réprimées et il est à souhaiter que la police, par une surveillance attentive, mettra fin à ces agissements.

SOCIÉTÉ DE VITICULTURE ET D'AGRICULTURE DE SION ET ENVIRONS

(Comm.) A la suite de l'assemblée générale du 6 courant, le Comité de la Société de Viticulture et d'Agriculture de Sion et environs a eu le plaisir d'enregistrer 18 nouvelles admissions. Ceci porte l'effectif de cette société à 180 membres.

LA VENTE DE CHARITÉ EN FAVEUR DE L'ERMITAGE DE LONGEBORNGNE

La date fixée pour une « Vente de charité » en faveur de l'institution pieuse, aimée entre toutes à Sion et dans les localités voisines, approche à grands pas. Aussi les deux comités (Dames et Messieurs) sont-ils pleins d'ardeur pour que la fête soit un succès de plus à l'actif de la charité valaisanne.
 Il s'agit, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, de combler un déficit par suite des travaux urgents qu'exigeaient les éboulements que l'on sait Le Patronage de l'Ermitage a donc pris l'initiative d'organiser une vente de secours et de charité.
 Les comités formés dans ce but travaillent avec un dévouement digne des plus grands éloges. Le programme définitif sera arrêté lors de la réunion prochaine. Nous pouvons toutefois annoncer d'ores et déjà que les grandes lignes en sont établies de façon à contenter les plus exigeants.
 La veille du 4 décembre, samedi soir, aura lieu un loto avec buffet. Dimanche, à 11 heures, concert-apéritif. A 2 h., ouverture des comptoirs.
 Les enfants ne seront pas oubliés car les distractions ne leur manqueront pas plus qu'aux grandes personnes. Celles-ci tiendront surtout à la soirée du dimanche qui leur réserve les plus agréables surprises.
 A bientôt donc le programme définitif dans tous ses détails. Ceux qui s'en occupent offrent la garantie certaine d'un succès complet.
 Le Comité.

MOTO-CLUB DE SION Assemblée générale

Les membres de la Section de Sion du M.C.V. sont convoqués en assemblée annuelle ordinaire, le 23 novembre courant, à 20 h. 30, au local ordinaire, Café de la Planta, avec l'ordre du jour suivant:

- 1) Appel nominal;
- 2) Lecture du protocole de la dernière assemblée;
- 3) Rapport du Caissier et des Commissaires-vérificateurs des comptes;
- 4) Rapport présidentiel;
- 5) Nominations statutaires:
 - a) comité;
 - b) commissaires vérificateurs des comptes;
 - c) délégués;
- 6) Programme sportif 1928;
- 7) Révision de l'art. 38 des statuts, 1er alinéa.
- 8) Divers.

Vu l'importance de cette assemblée, les membres de la Section de Sion sont instamment priés d'y assister. Le Comité.

DANS LES SOCIÉTÉS

Ramdam-Club. — Les membres de ce Club sont convoqués ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2 au local ordinaire. Le Comité.

Société St-Hubert. — Nous rappelons aux membres de la Société que la soirée annuelle aura lieu samedi prochain, 26 novembre, à 20 h. à l'Hôtel du Cert. Le Comité.

Devant l'écran

Au Cinéma Lux

(Comm.) Dès vendredi, la direction du Cinéma Lux aura l'honneur de présenter au public séduisant le plus grand succès de la cinématographie française: « Destinée ou Bonaparte », le film historique et à grande mise en scène est la fidèle reconstitution d'une époque et d'un épisode de la vie de Napoléon (voir l'annonce et communiqué de vendredi prochain).

Chronique agricole

Un Congrès intéressant

(Corr. part.) Ce serait celui des grossistes en fruits et vins du Valais. Organiser un congrès de ce genre n'est pas chose facile et pourtant le besoin est pressant, vous allez en juger par vous-mêmes, d'après les données qui vont suivre:

1) La réputation de nos produits n'est plus à faire et ceci chacun le sait, pourquoi donc les cédon-nous trop bon marché? Qui est-ce qui souffre le plus de cet état de chose? A notre humble avis, ces perturbations sont le résultat d'un manque absolu de cohésion ordoonnée de nos grossistes et dont le reflet néfaste des conséquences qu'il en résulte atteint toutes nos corporations.

Des sommes énormes sont annuellement perdues par notre commerce de gros et ceci au détriment de nos producteurs, artisans et petits commerçants, puisque nos produits sont hors du pays et que l'argent n'est pas rentré, les 5 millions engloutis en Allemagne ne sont pas étrangers à notre crise.

On nous a pris à partie après avoir cru bien faire en souhaitant que la jurisprudence s'occupe de garantir notre commerce contre les risques éventuels, il faut vraiment avoir une bien fausse conception des droits que l'on pourrait faire valoir entre Etats.

Secondement, lorsque nous devons offrir nos produits à l'étranger, il est évident que nous ne pouvons être exigeants pour les prix mais devons-nous céder nos fruits aussi facilement que durant cette année, alors que la demande a été très forte?

Lorsque nous devons avoir recours à l'étranger, nous devons payer les prix exigés c'est la loi de la nécessité, pourquoi ne l'adoptons-nous pas?

L'Allemagne, la Hollande, la Suède, l'Angleterre et l'Italie sont nos clients et ne refusent pas de payer les prix qu'on exige, mais en vendant trop bon marché nous faisons le jeu de leurs intermédiaires et non le nôtre.

Nos grossistes doivent se grouper afin d'arriver à une action uniforme et raisonnée, l'intérêt du pays est en jeu.

Nous devons arriver à un contrôle officiel soit pour les soins apportés à l'emballage et reconnaître la qualité des produits, afin qu'à la gare de réception, des chevaliers d'industrie ne puissent profiter à l'avenir de notre manque d'organisation néfaste à l'intérêt collectif (Le prestige d'un grossiste dépend aussi du soin qu'il apporte à l'emballage de ses fruits).

Cette entente entre grossistes aurait aussi pour heureux effets d'obliger la routine à adopter la culture exclusive des variétés de choix en adoptant les médiocres que comme fruits à cidre ou à distiller et en les payant en conséquence.

Ce Congrès aurait aussi pour effet de prévenir cette concurrence souvent déloyale entre patriotes et très préjudiciable au pays et qui pourrait être prévenue par la création d'une mercerie où le producteur verrait avec satisfaction un prix uniforme de la même marchandise et où serait mentionné les marchés les plus avantageux pour nos débouchés.

Notre beau Valais a besoin de s'organiser et c'est là une règle sans beaucoup d'exceptions, car en vrais Confédérés, nous devons collaborer à fortifier la caisse-mère de l'économie publique afin de faciliter l'appui à nos Confédérés du Jura moins privilégiés que nous.

C'est dans l'attente d'une heureuse action de nos autorités compétentes en la matière que nos producteurs puiseront leurs forces de collaboration.

Sachons discerner les meilleurs cerveaux, c'est une question de vie ou de mort pour un Etat. E. B.

L'EXPORTATION DE NOS PRODUITS LAITIERS

On nous prie d'insérer:

Il a paru ces jours derniers dans la plupart des journaux de la Suisse romande, au sujet de l'exportation de nos produits laitiers un communiqué qui est de nature à induire le public en erreur. L'auteur, ayant confondu une statistique « mondiale » avec une statistique de l'importation « allemande », ses données et les commentaires dont il les fait suivre sont absolument erronés et peuvent causer un grave préjudice à notre économie nationale suisse, vue de l'étranger.

En fait, d'après les statistiques allemandes qui correspondent à peu de choses près avec les statistiques suisses, l'Allemagne a importé en 1926, 583,453 qm. de fromage de toute sorte, principalement des pays suivants:

Hollandes	qm. 376,936
Suisse	87,894
Danemark	48,395
France	12,002
Italie	9,421
Alsace-Lorraine	2,428
Belgique	1,629

La Suisse ne se trouve donc pas « au cinquième rang, venant après l'Italie » pour l'exportation du fromage en Allemagne, mais au contraire en deuxième rang. Elle exporte même presque dix fois plus de fromage en Allemagne que nos voisins du Sud, qui n'étaient pas nos clients « naguère » seulement, mais qui le sont aujourd'hui encore, puisque nous leur avons vendu 31,484 qm. de fromage de toute sorte en 1926 et 48,743 qm. pendant les 10 premiers mois de 1927.

Quant au beurre, l'auteur du communiqué mentionné plus haut fait encore une grave erreur: La Suisse n'a jamais exporté de beurre, pour des raisons inhérentes à son économie laitière; elle ne peut donc pas avoir été « évincée » du marché mondial du beurre. Nos associations laitières essaient aujourd'hui, au prix de lourds sacrifices, de réduire

l'importation du beurre dans la mesure du possible, mais il y a loin de là à envisager l'exportation de ce produit. Les conditions de l'agriculture suisse diffèrent trop de celles de l'agriculture danoise pour prétendre sensément que nous devons calquer notre économie laitière sur celle de ce pays.



Le Sports FOOT-BALL

F.-C. Sion

Le Foot-ball Club de Sion, dont l'activité sportive augmente chaque jour, s'agit comme toutes les sociétés dont le développement est très rapide une petite crise financière. Les gros travaux entrepris sur le terrain et les déplacements des trois équipes causent à son caissier des soucis continus et lui fournissent l'occasion de faire valoir ses talents en science financière.

En outre, personne ne contestera l'utilité du F. C. Sion, société poursuivant un but moral et sportif pour la formation de jeunes gens disciplinés, décidés, énergiques, sains de corps et d'esprit.

C'est pour ces raisons, qu'afin de pouvoir progresser encore et continuer sa marche en avant, vers des résultats toujours meilleurs, le club séduisant doit recourir aux moyens adoptés par toutes les sociétés locales pour renflouer leur caisse. Il organise, le samedi 26 courant, dès 18 h., au Café du Grand-Pont, un loto, auquel il invite tous ses amis et connaissances. Nous dirons demain ce que chacun pourra y gagner.

Viège I-Sion II

La deuxième équipe du F.-C. Sion, au repos depuis trois semaines, recommencera, dimanche, ses matchs de championnat. La partie est d'importance, car l'adversaire, le F.-C. Viège, battu dimanche passé par les Sierrois, doit gagner son dernier match s'il veut enlever le titre de champion de son groupe.

D'autre part, la deuxième de Sion peut encore émettre quelques prétentions au titre tant convoité et luttera jusqu'à la dernière minute pour conserver ses chances. Les jeunes méritent notre confiance et afin de bien la leur exprimer, descendons nombreux dimanche au Parc des Sports du F.-C. Sion.

LA FIN D'UN CONFLIT

Le conflit surgi entre M. Antoine Favre, rédacteur au «Valais» et M. André Marcel, rédacteur à la «Feuille d'Avis du Valais», à la suite de la publication par celui-ci d'un article dans lequel M. Favre était violemment pris à partie à propos de l'incident Schultess-Walpen est résolu par la présente transaction passée devant le juge de Sion: M. Marcel déclare qu'il regrette et retire les accusations injustes qu'il a formulées contre M. Favre.

Echos

LE PNEU EVINCE LE CHAMEAU

Ibn Saud, roi de l'Hedjaz et ses 24 femmes avec lui, renonce à parcourir le désert à dos de chameau: pour la somme d'environ 300,000 francs-or, il s'est procuré à Londres de puissantes autos spéciales, une véritable caravane sur roues qui, désormais parcourra le trajet de La Mecque à Médine en faisant du 70 à l'heure. Le roi et sa suite, dans quatre autos, partiront les premiers; ces voitures sont pourvues de crochets extérieurs auxquels les gardes du corps, posés sur le marge-pied courant, se cramponneront, faisant flotter au vent, leurs bournous blancs. Deux omnibus de 24 places chacun courront immédiatement après; ils seront occupés par les gardes armés jusqu'aux dents. Le cortège

sera clos par quatre grandes voitures fermées prenant le jour et l'air par le haut; elles seront occupées par le harem, femmes du roi et leurs dames d'honneur; ces cages sont abondamment capitonnées de coussins destinés à amortir pour des membres sensibles les cahots d'une piste encore un peu primitive pour la locomotion automobile.

ÉTRANGER

DAUDET ET MAURRAS EXCOMMUNIÉS

Le correspondant à Rome du « Resto del Carlino » assure que le décret d'excommunication contre Maurras, Daudet et trois autres chefs de l'Action française « est prêt. Mgr Maglione, nonce à Paris, en aurait averti le gouvernement français. L'affaire aurait été examinée au cours du dernier conseil des ministres et M. Poincaré se serait avec la dernière énergie opposé à cette mesure, ce dont le nonce a informé le Vatican. A la suite de cette intervention, le pape a suspendu au dernier moment la publication de sa bulle.

UNE VIOLENTE TEMPÊTE

Depuis trois jours, une violente tempête fait rage sur les côtes allemandes de la Baltique. On est très inquiet du sort des bateaux qui se trouvent en mer. La nuit passée, on a perçu les signaux de détresse d'un navire; on a également vu des lumières au large. Lorsque les canots de sauvetage arrivèrent sur place, ils ne virent plus rien. On craint que le navire en détresse n'ait sombré. Dans le port de Sassnitz, l'« Arcona », un bateau de plaisance a sombré.



Quelques tablettes Gaba auraient pu vous épargner ce rhume qui vous accable. Elles désinfectent et protègent.



TROUVÉ

le 16 novembre, à Bel-Air, un col fourrure, rond. Prière de le réclamer chez Ph. Schöpfer, en payant les frais.

A vendre

faute d'emploi, 2 lits noyer, complets, bon crin, 1 petite table ronde, 1 toilette anglaise, 1 potager à 4 roues, bouillote cuivre, 1 commode noyer.
 S'adresser au bureau du journal.

Appartement

en ville, de 4 pièces, cuisine et dépendances; eau, gaz et électricité, à remettre tout de suite ou date à convenir.
 S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT A VUE

23 novembre

	(Cours moyen)	demande	offre
Paris		20,25	20,45
Berlin		123,30	123,90
Milan		28,15	28,35
Londres		25,20	25,30
New-York		5,16	5,19
Vienne		73,—	73,40
Bruxelles		72,—	72,40

LE MAITRE DES FORCES

par O. LAVALETTE

Il s'inclina devant Sonia et sortit de la chambre.

Exténuée, oui, Sonia, l'était! Malgré son inquiétude, elle tombait de sommeil et de fatigue. Aussitôt après le départ de Beauchamp, elle se jeta sur le lit et s'endormit profondément.

Beauchamp se rendit auprès de l'avion, laissé en plein air. L'appareil qu'il venait, malgré son inexpérience, de manœuvrer avec tant de sûreté, lui inspirait une profonde admiration. Sa puissance, sa stabilité, sa docilité le confondait, et il se promettait de l'étudier à fond. Ce n'était pas la carcasse qui l'intéressait, mais bien l'âme de l'appareil, ses moteurs sans égaux dont la force prodigieuse et soumise promettait, dans tous les domaines, de réaliser des merveilles. Et les formules prises chez Fabrégue permettaient d'en construire de semblables en nombre illimité. Il n'en était pas moins précieux de posséder quelques-uns de ces moteurs réalisés, quelques exemplaires qui supprimeraient tous les tâtonnements inhérents à toute application de principes nouveaux. Grâce à eux, il serait possible d'aller plus vite et à coup sûr.
 Il en fit lentement le tour, s'arrêtant devant les longues hélices, immobiles mainte-

nant et dont le métal luisait aux clartés du matin. Il passa, comme pour une caresse, sa main sur leur surface polie. Puis il songea:

« Il ne faut pas le laisser là. L'eau a beau être déserte, on ne sait jamais. En tout cas, il serait imprudent de le laisser à portée de notre prisonnière. Elle doit en connaître la manœuvre. Que dirait Schwitz, si la prisonnière s'envoitait? Et ce que dirait Schwitz m'est indifférent, mais moi, moi, je ne veux pas qu'elle s'en aille. Je l'ai, je la garde. »

Tout en monologuant, il s'était dirigé vers la roche à laquelle était adossée la maison. Une ouverture, large et haute s'ouvrait, à droite du baraquement.

— L'avion sera merveilleusement caché ici, murmura Beauchamp.

Et s'approchant d'un creux de la muraille, il appuya sur le bouton d'une sonnerie électrique dissimulée dans l'ombre, et il attendit.

Sans bruit, une porte de fer, de même nuance que la roche dans laquelle elle s'ouvrait, et complètement invisible dans l'obscurité de la caverne, tourna sur ses gonds. Deux hommes, vêtus du même costume de matelot que ceux qui avaient accompagné Schwitz et Beauchamp dans leur expédition contre l'île Fabrégue, en sortirent. Ils saluèrent militairement et attendirent.

— Michel, Wolfgang, venez avec moi. J'ai là un outil qu'il ne faut pas laisser à l'air.

Il les conduisit vers l'avion. A eux trois, ils le poussèrent. Le « Sonia » roula sans effort sur le sol assez bien nivelé, pénétra dans la voûte et vint s'arrêter dans la galerie.
 Les trois hommes, la besogne accomplie, causaient.

— Herr Beauchamp, dit Michel, l'expédition a réussi?

— A merveille. Nous en rapportons tout ce que nous cherchions, et, par surcroît, cet avion, qui est une merveille, et qui fera des petits. Il est si rapide qu'il assurera, avec une incomparable perfection, la liaison de nos différents services.

— Et, ajouta Wolfgang, pourquoi le Herr commandant n'est-il pas rentré avec vous?

— Il revient par le « Prinz Eitel ». Il ne veut pas quitter son bord. Il sera là cet après-midi assurément, car la mer est bonne, et le bateau marche bien. Tenez-vous prêts à le recevoir. Il n'y a rien eu de fâcheux, pendant notre absence?

— Rien, Herr Beauchamp. Ne pourriez-vous pas obtenir du Herr commandant qu'il nous donne un peu plus de liberté? Vivre toujours dans ce trou, ou sous la mer, ce n'est pas drôle, surtout maintenant que la guerre est finie.

Il parlait posément et tranquillement, mais d'une voix où perçait un mécontentement visible, qui n'échappa pas à Beauchamp, ce le fit réfléchir.

— Oui, ajoutait Michel, le camarade à raison. La guerre est finie. Qu'on nous donne au moins un peu de bon temps. Ma fiancée m'attend depuis cinq ans à Mannheim! S'il faut encore qu'elle en attende autant pour me revoir, elle se lassera peut-être!

Ce n'était pas la première fois que Beauchamp remarquait parmi les hommes de Schwitz des indices de mécontentement. La discipline, si forte autrefois dans l'armée et dans la marine allemandes, s'énervait d'avoir courbé trop longtemps les mêmes têtes sous son joug. Le symptôme n'était pas à négliger. Il se promit d'en parler à Schwitz

dès qu'il le verrait.

En attendant, il répondit avec bonne humeur:

— Entendu, camarades, je vous promets d'en parler au commandant. Ce n'est pas un homme impitoyable, en somme, j'espère qu'il m'écouterait et qu'il adoucira un peu la rigueur du service comme vous le désirez. Maintenant, rentrons. Je tombe de sommeil. Je vais dormir jusqu'à ce que les camarades arrivent.

Les trois hommes disparurent par la porte ouverte dans le rocher. La porte se referma sans bruit, et de nouveau le silence profond régna dans la grotte.

Longtemps, aucun bruit ne s'éleva. Puis vers l'avion, de l'intérieur, un grincement léger se fit entendre. Et Beauchamp, s'il fut demeuré là, eut pu voir le panneau qui fermait la partie inférieure de l'avion, destinée à recevoir les bagages, glisser lentement. Puis sans un bruit, avec une lenteur de gestes calculée, un homme sortit de l'avion, se coucha sur la roche, sous les ailes attendit en inspectant autour de lui. Comme rien ne bougeait, l'homme se dressa sur ses pieds, s'étira longuement. C'était Goupille.

II

Goupille travaille

La présence de Goupille dans le coffre de l'avion s'expliquait tout naturellement. Surpris par les bandits, tandis qu'il montait la garde au bord de l'île, Goupille n'avait pu ni se défendre, ni pousser seulement un cri d'alarme. Collé brutalement sur le sol, haïlonné, ligoté, roulé dans une couverture qui, à défaut de liens et de bâillon avait été laissé sur place, comme un ballot encombrant, et ses agresseurs ne s'étaient plus occupés de lui,

sûrs de son impuissance.

Ils avaient eu tort. On n'a pas été au cours de sa vie clown dans un cirque et prestidigitateur pour se laisser réduire à l'inaction par de simples ficelles, et par un léger morceau d'étoffe. Goupille lentement, méthodiquement, par des mouvements souples et silencieux de tout le corps, s'était tout d'abord glissé hors de la couverture qui le paralysait tout comme, au printemps, un serpent sort de sa peau ancienne pour repaître dans la fierté de son vêtement neuf. Une fois délivré de son bâillon qui l'étouffait, ce ne fut qu'un jeu pour lui d'user les cordes de ses poignets et de dénouer ceux qui entravaient ses jambes. Ce fut fait sans bruit. Si Goupille s'écorcha les poignets contre la roche, il ne s'en plaignait pas. Sa liberté valait bien quelques égratignures.

Libre, Goupille réfléchit. Il ne comprenait pas encore l'irruption silencieuse des hommes qui l'avaient assailli. Comment ils avaient pu gagner l'île sans éveiller la vigilance de Flocard. Il s'imposait maintenant d'avertir Flocard afin que les bandits fussent surpris.
 (à suivre)

Avec une tasse d'OVOMALTINE au petit déjeuner on vient à bout sans fatigue du travail de la journée.
 Dr. A. WANDER S. A. BERNE

La BOUCHERIE CHEVALINE MARIETHOD à Vevey

expédie:
 Bouilli 1er choix, le kg. fr. 1,30
 Rôti sans charge et s. os 2,40
 Viande désos. pr. charcut. 1,80
 Saucissons 1er choix 2,50
 — Téléphone 9,82 —

Caramels Pectoraux Kaiser
 avec les 3 sapins
contre LA TOUX
 L'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, le rhume, les toux depuis plus de 30 ans. 7000 attestations de 30 ans. de toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquets à 30 et 50 cts., boîte à 1 fr. En vente chez:
 Sion: Pharm. de Quay; Pharmacie Zimmermann, Pharm. de Torrenlé, G. Rion, drog., Soc. Sédunoise de Cons. Münster; Louis Thénen. Nax: Soc. Coop. Union. Sierre: A. Schultherr, Négt.

Les **Veillées des Chaumières**
 Journal littéraire pour jeunes filles
 20 cts. dans les librairies
 Editeurs: Gautier & Langerau
 18, rue Jacob, Paris VI.

Publiez vos annonces dans la Feuille d'Avis du Valais.

N'attendez pas!!

au dernier moment pour commander vos enveloppes, têtes de lettres, factures, cartes, etc., qui sont livrées promptement et aux plus bas prix par l'

Imprimerie Gessler, Sion



Une partie de la nuit passée à lire; le lendemain, réveil pénible, tête lourde, corps brisé. Dans ce cas aussi, les véritables **Comprimés d'Aspirine** sont éminemment efficaces; l'indisposition disparaît tout de suite, et vous vous reprenez à vivre, comme si de rien n'était. Mais exigez expressément l'Aspirine et refusez tout autre produit prétendu équivalent ou des comprimés vendus au détail.

Aspirine
 Prix du tube de verre frs. 2.-
 En vente seulement dans les pharmacies.

Vous apprendrez l'allemand
 tout en vous préparant pour le commerce, l'administration, la banque, les postes, hôtels. Langues étrangères ou cours supérieurs (Cours de diplôme). Demandez le prospectus.
Ecole de Commerce GADEMANN, Zurich
 L'école privée la plus ancienne et la plus recommandée.

ENCAUSTIQUE & SCIURE GRASSE (Réel)
„Merveille“
 pour parquets, linoléums et mosaïques
 J. Parlier — LAUSANNE — Tél. 9756
 — St-Martin, 12 —

Distribution des prix de la Société Sédunoise d'Agriculture

Voici les rapports des experts des diverses sections, dont lecture a été donnée dimanche à l'occasion de la distribution des prix:

Section de la Plaine
 Chargés de faire, cette année, la visite des cultures de la plaine, nous avons procédé à l'accomplissement de cette mission dans le courant du mois de juillet.

Les cultures offraient en ce moment-là un coup d'œil vraiment réjouissant et nous allons en quelques instants passer en revue les plus importantes.

Les aspergères prennent chaque année une nouvelle extension et occupent avec les cultures de fraises un rang avancé, si ce n'est le premier au point de vue rapport.

Ces deux cultures méritent une mention spéciale dans notre rapport et nous ne saurions trop recommander leur extension.

Les cultures de céréales se font de plus en plus rares, et c'est vraiment regrettable. Elles nous fournissent le grain et la paille si nécessaires à l'agriculture, et pour lesquels nous sommes encore tributaires de l'étranger.

Le jour n'est pas loin, cependant, où, grâce aux travaux d'assainissement exécutés dans la plaine de Sion à la Morge, nous verrons de belles moissons remplacer les taillis actuels. Les agriculteurs auront, ce jour-là, la joie d'avoir fait œuvre de double progrès: premièrement, en donnant à la plaine le développement qu'elle mérite, deuxièmement en en gardant au pays un argent que la terre peut leur procurer.

Les cultures de pommes de terre, magnifiques au début, ont énormément souffert des pluies d'août et de septembre et dans nombre de parcelles la récolte n'aura pas même suffi à couvrir les frais d'exploitation.

Les fourrages étaient en général très beaux et l'on voit que d'année en année on emploie toujours davantage les engrais chimiques, lesquels en complément avec le fumier de ferme portent souvent la terre à son maximum de rendement.

Les betteraves et autres cultures maraichères et horticoles méritent d'être relevées et nous prouvent, une fois de plus, que ce n'est pas le fond qui manque le moins, mais qu'avec des soins entendus, l'on peut atteindre d'excellents résultats.

En terminant notre court aperçu, permettez-nous de rendre un juste hommage au travail persévérant des cultivateurs et les prier d'unir encore davantage leurs efforts pour le développement de deux choses qui leur sont également chères: un plus grand rendement de leur travail dans les cultures de la plaine et l'intérêt qu'ils doivent porter à leur Société d'agriculture.

Pour les visiteurs-experts: R. Clavien.

Section d'arboriculture
 L'inspection des arbres s'est faite dans le secteur compris entre la voie ferrée et le Rhône. 37 propriétés ont été visitées.
 Nous sommes heureux de pouvoir dire que dans ce grand jardin, les arbres ont, d'une façon générale, bonne allure. Les soins au tronc, branches et feuilles commencent à être compris. Aussi ne pouvons-nous que recom-

mander aux propriétaires de continuer dans cette voie.

Rien ne se perd, rien ne se crée. Cet axiome, vrai en chimie, l'est également en arboriculture. Qui de vous n'a pas remarqué qu'un labourage, une fumure ou même un sulfatage n'ait pas produit son action bienfaisante, non pas immédiat, mais sûre. Vous entourez votre bétail de soins constants, votre vigne vous donne du souci, rapport à l'ingrédient à employer pour combattre le ver destructeur, par contre, pour vos arbres, il y a bien des personnes qui se contentent de dire, à quelques variantes près: « Comprends pas, je n'ai presque pas de fruits, pourtant il y avait une belle floraison, et ce printemps encore, j'ai élagué mes arbres. » Nous vous dirons que vous avez certainement fait une bonne action, mais malheureusement pour vous surtout, cette action n'est pas complète. Si, à part cela, vous avez procédé à un traitement d'hiver, et appliqué un ou même deux sulfatages durant la bonne saison, vous auriez sûrement eu quelque chose de plus. Nous voulons bien concéder qu'à un certain moment de l'année, les jardins et la vigne réclament tous les bras, mais pas durant l'hiver.

Une application qui donne de bons résultats et se généralise, heureusement, mais qu'on devrait rendre obligatoire durant quelques années, est la pose des bandes-pièges pour la prise des papillons de la cheimatoïdie. La chenille de ce papillon, appelée géomètre arpentuse, à cause de sa façon de progresser, occasionne, comme vous le savez vous-même, dégâts. Cette chenille, en mai, juin, alors à son complet développement, dévore consciencieusement feuilles et jeunes fruits. Les arbres dépourvus d'une grande partie de leur appareil de nutrition, auront, cela se comprend, bien moins de force pour fournir aux fruits la nourriture nécessaire à son développement. Celui-ci restera petit et tombera avant sa maturité, les arbres resteront faibles, le bois s'aoutera mal et, au printemps suivant, malgré vos soins vous constaterez une forte coulure.

Une chose contre laquelle il faut réagir, que plus d'une fois, nous avons déjà fait remarquer, c'est la plantation trop dense. Plantons des arbres, plantons-en beaucoup, mais ne les plantons pas alors qu'à peine ils sont âgés d'une vingtaine d'années, leurs branches se croisent déjà, comme c'est malheureusement trop souvent le cas. Celui qui veut planter des arbres, devrait préalablement visiter une plantation adulte, pour se rendre compte, à égalité de terrain et de variétés, de l'écartement à donner à sa plantation. Il se rendrait compte alors que ces petites baguettes sont capables de devenir presque aussi grands que le chêne de la fable, qui, avec des soins bien compris, braveront non seulement la tempête mais encore insectes et maladies.

Pour terminer, permettez-nous une petite recommandation: souvenez-vous de l'insecticide qui porte le nom d'« Oseau ».

Les experts: J. Délitroz, Grichting.

Section de Viticulture
 Inspection du parchet de la Sionne à la Morge:

Il est regrettable de devoir constater la négligence toujours plus accentuée apportée à la taille et à l'ébourgeonnement. Nous devons avouer que ce résultat est dû, en partie, aux mauvaises récoltes d'une série d'années. D'autre part, nous avons constaté que dans plusieurs vignes le remontage des terres n'est pas fait. Les experts se voient, de ce fait, dans l'obligation, pour ainsi dire, de contrac-

ter une assurance pour couvrir le risque d'une chute d'un tablat à l'autre. Toutes les vignes, en général, se présentaient dans un état lamentable après la floraison. Au moment même où le pollen devait féconder les fleurs il a plu continuellement. Bon nombre parmi les vigneron et les propriétaires sont persuadés que la coulure est un peu due à la lutte entreprise contre la cochylis et l'eudémis. C'est là, à notre avis, une grande erreur. D'ailleurs, ce n'est pas après une courte expérience d'une année ou deux qu'un fait pareil peut être affirmé. Nous vous rappellerons qu'en 1925, les vigneron et propriétaires ayant appliqué les traitements voulus contre les vers de la vigne, ont obtenus de beaux résultats, tandis que les années pluvieuses 1924, 1926 et 1927 ont empêché, malgré tous les efforts une bonne fécondation. Durant ces trois années, nous avons remarqué beaucoup de vignes ravagées par le mildiou.

Les jeunes plantations ont été, en 1927, un peu négligées, deux bons sulfatages en plus auraient certainement combattu avec plus d'efficacité les maladies cryptogamiques, les bois aussi auraient mûri davantage.

Lors de notre dernière visite, en septembre, nous avons constaté un cinquième de récolte dans le parchet inspecté. Il est à souligner que les vigneron et propriétaires, malgré le peu de succès obtenu ces années passées, voudront bien continuer à lutter énergiquement et à vouer tous leurs soins à la vigne. Certainement qu'à force d'efforts et d'entente leurs peines seront couronnées de réussite.

Les experts: Ch. Ribordy, Jos. Gasser.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AUX ETATS-UNIS

On sait que la situation de l'industrie automobile américaine a vivement préoccupé le public aux Etats-Unis. On a parlé d'une saturation du marché, du déclin de la production, puis d'une nouvelle ère d'expansion commerciale, d'un échec de Ford et de la concurrence victorieuse de la General Motors Cie. Qu'y a-t-il de vrai dans tous ces bruits? La production américaine d'automobiles avait subi un léger recul en 1924. En 1925, elle établit un nouveau record avec 4 millions 300,000 voitures neuves. En 1926, on enregistre de nouveau une très légère régression, ou mieux une consolidation des résultats précédemment acquis avec 4 millions 254,000 voitures.

La période de vente pour l'industrie automobile est surtout au printemps. A l'automne et en hiver se produit toujours un recul saisonnier, qui fut durant le dernier trimestre de 1926 particulièrement brutal. Il a été dit en partie à ce que Ford interrompit momentanément sa fabrication à cause de la transformation de ses modèles et du changement de son outillage. D'autre part, beaucoup de représentants ayant surestimé la capacité d'absorption du marché, s'étaient encombres de stocks qu'ils eurent ensuite de la peine à écouler. Il semble pourtant que ce stade ait été dépassé et de nouveau la production s'est accrue au printemps de 1927.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'industrie américaine dispose encore de débouchés importants sur son propre marché sans parler de ceux qui lui réserve l'exportation et qu'elle pourrait accroître beaucoup en cas de crise. Le seul remplacement des voitures usagées offre encore un large champ

à son activité, puisque l'année dernière deux millions de voitures ont été mises à la ferraille pour plus de quatre millions de voitures neuves.

Mais la lutte pour la possession du marché intérieur devient chaque jour plus vive entre les différentes sociétés. En particulier Ford et la General Motors Co se livrent un combat acharné. Cette société, fondée en 1908 réunit six grandes marques américaines. Son chiffre d'affaires, l'année dernière a dépassé un milliard de dollars et son bénéfice net 186 millions de dollars.

Ses progrès, sur le marché américain sont dus à deux causes: D'une part sa production est remarquablement standardisée; de l'autre, cette standardisation n'a pas empêché les progrès techniques. La General Motors fabrique une gamme complète de voitures se réduisant à six marques, depuis la Chevrolet, petite voiture populaire à quatre cylindres, jusqu'à la Cadillac, voiture de grand luxe à huit cylindres. Chez Ford, au contraire, le type moyen fait complètement défaut: deux marques seulement, la Ford, très populaire, et la Lincoln, voiture de haut luxe. Or, il semble bien que le public nord-américain de plus en plus exigeant, répuge désormais à acheter les Ford et préfère dépenser davantage et avoir une machine parfaite.

Au mois d'avril dernier, la production de Chevrolet a dépassé celle de Ford, et celle de la General Motors s'élevait à près de 40% de la production totale américaine, Ford tombant au-dessous de 30%. Si le nouveau modèle que va lancer Ford ne répond pas aux espoirs fondés sur lui, la situation pourrait devenir difficile, car la General Motors a de très solides appuis financiers. Cette concurrence produira peut-être un abaissement des prix qui pourrait profiter au consommateur.

Le système de la vente à crédit, d'un emploi courant aux Etats-Unis, a beaucoup contribué à répandre l'usage de l'automobile; 85% des ventes se font dans ces conditions, avec paiement d'un tiers à la commande. Les Américains ont aussi réalisé des progrès très intéressants dans le but de réduire le coût de l'entretien des voitures. Comme les propriétaires se servent rarement de chauffeurs, les constructeurs d'autos ont appliqué d'une façon très simple l'idée de « service à la réparation et à l'entretien des voitures ». Des sociétés ont été créées qui ont organisé autour des grandes cités des stations de service, qui assurent l'entretien et la réparation du moteur, la remise à neuf de la carrosserie, la vente des pièces de rechange, etc. Une société fait même à ses clients un abonnement à forfait d'un an pour quarante-deux opérations.

L'AUTO-AVION VA-T-ELLE TRAVERSER L'ATLANTIQUE?

Le constructeur allemand Ernest Reinke vient de prendre un brevet pour une « auto-volante » originale, mais qui ne constitue peut-être pas une sensationnelle innovation. C'est surtout un perfectionnement de la carlingue, transformée en carrosserie plus confortable de voiture, le châssis et les roues de celles-ci représentant, d'autre part, un progrès sensible sur l'ordinaire train d'atterrissage. Autres nouveautés cependant: d'abord, l'hélice, qui peut être tractrice ou propulsive à volonté soit à l'avant, soit à l'arrière; ensuite, les ailes, constituant monoplan et qui, pivotant sur leur axe, peuvent être ramenées l'une sur l'autre, pour faciliter rolement et

passage de l'avion, devenu voiture... L'aviateur-chauffeur aura à sa disposition deux volants indépendants, l'un pour la direction en vol, l'autre pour la conduite à terre.

Un pilote germanique s'approprierait, dit-on, à traverser l'Atlantique en cet équipage, avec six passagers.

PETITS CONSEILS

Pour renouveler l'huile de graissage
 Généralement, une voiture neuve, dont le moteur est un peu usé, consomme très peu d'huile. Cependant, il serait imprudent de s'en tenir aux seules indications de la jauge d'huile pour compléter, de temps à autre, la quantité de lubrifiant requise.

Cette première précaution est insuffisante pour assurer un graissage efficace, car l'huile qui circule dans le moteur se souille d'impuretés diverses: essence, eau, poussières, résidus solides de la combustion. En outre, elle s'échauffe et subit une décomposition chimique qui altère ses propriétés lubrifiantes.

Pour assurer en toute certitude un graissage efficace et éviter des graves détériorations mécaniques qui pourraient résulter d'une lubrification imparfaite, il faut employer de l'huile de bonne qualité, propre et la renouveler assez fréquemment. Une utile précaution sera de vider complètement l'huile enfermée dans le carter et de la remplacer par de l'huile fraîche tous les 1,500 à 2,000 kilomètres.

Avant de mettre l'huile fraîche, remplissez le carter de 3-4 litres de pétrole, puis tournez lentement à la manivelle, puis videz soigneusement le pétrole.

Balai d'essui-glace coince

L'essui-glace est aujourd'hui un accessoire présent sur toutes les voitures. Certains se manœuvrent à la main; d'autres sont automatiques et fonctionnent soit à l'électricité soit encore par l'effet de l'aspiration du moteur.

Pour ceux-ci, dont le fonctionnement est généralement très satisfaisant et ne demande aucun entretien, il y a cependant lieu de prendre certaines précautions en décoinçant le balai, si, par aventure, celui-ci est bloqué — par la neige, par exemple.

Il ne faut jamais manœuvrer le balai à la main sans avoir ouvert le robinet de communication à l'air libre. Sinon, on risquerait de déchirer la membrane et de provoquer une panne totale de l'appareil.

Or, précisément, le laveur peut avoir tendance, en nettoyant le pare-brise, à déplacer le balai à la main. Ayez donc soin, avant de laisser la voiture au garage, d'ouvrir le robinet de communication.

Vérification des amortisseurs

L'emploi des amortisseurs s'est généralisé, et il n'est plus guère de voitures dont la suspension ne soit complétée par cet appareil, dont il existe de nombreux types.

Il ne faut pas oublier que les amortisseurs sont soumis à un rude travail. Si robuste que soit leur construction, ils subissent une usure préjudiciable à leur bon fonctionnement ou aux réglages nécessaires et on s'assurera ainsi une suspension toujours efficace.